

Compte-rendu de la Réunion du Comité Directeur du 12 novembre 2019

Participants : Adrien Alamichel, François-Xavier Besne, Marc Cayol, Nicolas Costoux, Liliane Fermin, Luc Graillet, Florence Lecoq, Damien Lorieux, Didier Macé, Pascal Marc, Sylvie Nolin, Daniel Sorand

Excusé : Alan Eliot, Caroline Fourré, Michèle Guérin

Président : Adrien Alamichel

Secrétaire de séance : Sylvie Nolin

1 Le compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 Activités et formations

Organisation des formations pendant l'indisponibilité de la fosse : les 3 lignes d'eau du bassin intérieur seront scindées en 2, soit 6 lignes de 25m pour permettre à un maximum de formations de se tenir. Les lignes d'eau du bassin extérieur restent au format 50m.

Formation N1 => une dizaine de stagiaires répartis sur le lundi et le vendredi

Formation N2 => une vingtaine de stagiaires. Des sorties en milieu naturel (Base de Beaumont-sur-Oise) seront organisées par Hugues Bernard pour le travail des remontées.

Formation N3 => 4 stagiaires. Des sorties en milieu naturel sont aussi organisées.

Bilan de la formation Archéo organisée en 2019 : seuls 6 PA1 ont été validés (car ayant participé à la sortie en milieu naturel) pour 20 stagiaires en salle. Les futures occurrences seront probablement sous une forme différente pour encourager à finaliser le niveau PA1.

Formation Bio => sera organisé dans le cadre du Codep28 et ainsi garantir un nombre de stagiaires conséquent.

Formation PSC1/ANTEOR : organisée par le Codep78 sur un week-end. Contact à prendre pour envisager une organisation à Chartres.

Formation des cadres :

- Initiateurs : stage initial le 16 novembre à Chartres (5 stagiaires du SCC : E. Joubert, O. Simon, D. Lorieux, O. Millochou et A. Godefroy) ; examen en janvier 2020 pour les 4 terminants (M. Guérin, C. Duval, C. Meunier, G. Bouquet)
- MF1 : 4/5 stagiaires en cours de formation. Pas de nouveaux inscrits pour permettre de finaliser la formation en cours

Entretien des stab et détendeurs : Comme l'an dernier, il est proposé de contrôler les stab et détendeurs et effectuer les menues réparations les vendredi 27/12/19 (contrôle) et 3/01/2020 (réparations de 1^{er} niveau).

Inspection visuelle des blocs : elles auront lieu le 30 novembre et le 7 décembre dans les locaux d'Electro-Précision.

Nettoyage du local technique : rendez-vous pris pour le 14 décembre à 14h (nettoyage du sol) => venir plus tôt pour vider le local.

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C. Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr



3 Manifestations

Changement du nom : FX se charge d'effectuer les déclarations nécessaires et d'actualiser l'adresse du club (qui officiellement reste celle de la création en 1969 !)

Soirée « 50 ans du SCC » : Pascal présente le planning de la soirée (ouverture des portes à 20h pour l'apéritif dinatoire, Repas vers 22h, Soirée dansante à partir de 1h...)

Le Président du Conseil régional Centre Val de Loire sera représenté par Mme Estelle Cochard, Mme Karine Dorange représentera le Président de Chartres Métropole.

La plupart des anciens présidents du SCC seront présents.

4 Tour de table

Lili : rappelle l'urgence de définir la date de la prochaine assemblée générale du SCC en 2020 car la réservation des salles de Chartres est compliquée. Ce sera une AG électorale.

Demande acceptée d'achat de combinaisons club en utilisation pour les jeunes de l'AS Jean Moulin pour un budget de 325€ttc.

* * * * *

**Prochaine réunion : jeudi 13 février 2020 à 19h00
(Salle des associations de l'Odysée)**

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00012, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres

Complexe aquatique L'ODYSSÉE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

